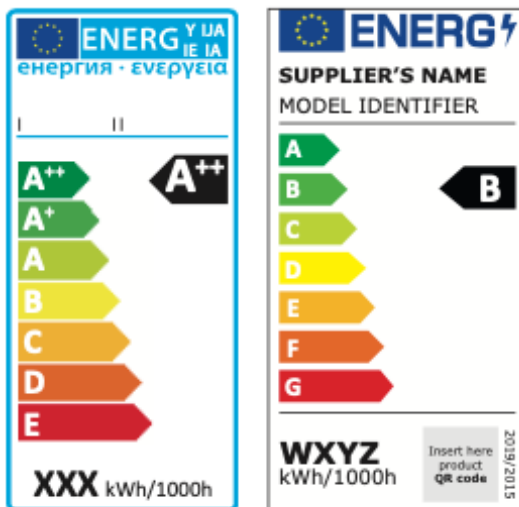


Nouvelle étiquette-énergie pour sources lumineuses à partir du 1^{er} septembre 2021

L'étiquette-énergie fournit des informations sur l'efficacité énergétique et d'autres propriétés des sources lumineuses. À partir de septembre 2021, les sources lumineuses devront arborer la nouvelle étiquette-énergie.



Ancienne étiquette

Nouvelle étiquette

Principales modifications de l'étiquette-énergie

- Les couleurs habituelles allant du vert au rouge sont maintenues.
- L'échelle d'efficacité énergétique ira désormais de A à G.
- Les classes «+» disparaissent (ce qui signifie que sur la nouvelle étiquette-énergie, les classes de l'ancienne étiquette-énergie correspondront à une classe inférieure.) Ainsi, un appareil classé par exemple A++ sur l'ancienne échelle pourra ne relever plus que de la classe C sur la nouvelle échelle.
- La nouvelle étiquette-énergie regroupe en une seule étiquette toutes les précédentes étiquettes-énergie pour les ampoules et les luminaires. Les étiquettes-énergie utilisées précédemment pour les luminaires sont supprimées.
- Les luminaires à ampoules intégrées présentent la même classe énergétique que les ampoules.
- Un code QR permet d'accéder à la base de données produits de la Commission européenne. En Suisse, l'étiquette-énergie est autorisée avec et sans code QR.

Bon à savoir

Lors de l'introduction de la nouvelle étiquette énergie, il n'y a que quelques modèles avec la classe "A" dans la gamme de confort supérieure.

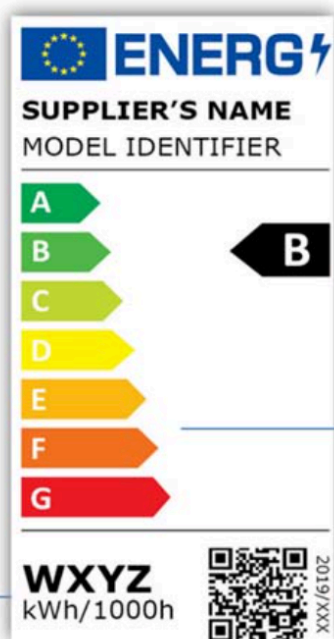
Données clés concernant l'introduction

Validité

Les nouvelles étiquettes-énergie pour sources lumineuses seront obligatoires à partir du 1^{er} septembre 2021.

Délai de transition

Les appareils ne satisfaisant pas aux exigences qui prennent effet le 1^{er} septembre 2021 ne pourront plus être mis sur le marché à partir de cette date. Ils pourront être vendus au plus tard jusqu'au 31 décembre 2022.



Aucune différence avec les anciennes informations

Classe d'efficacité énergétique du produit

Échelle d'efficacité énergétique de A à G

Consommation d'énergie pour 1 000 h (kWh)

QR code